



La Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel passe au palier d'alerte 3

ZONE ORANGE

1^{er} au 28 octobre 2020

INFRASTRUCTURES :

- Bureau municipal :** Le bureau municipal demeure ouvert aux citoyens. Un seul citoyen à la fois est autorisé dans le hall d'accueil. Vous devez porter un couvre-visage (masque) et laver vos mains dès l'entrée. Veuillez privilégier les communications par téléphone ou courriel lorsque possible ou les paiements par internet ou par carte de débit sur place.
- Salle municipale (locations) :** Les locations de la salle municipale sont suspendues pour les rassemblements familiaux et autres activités privées. Pour les services offerts par les organismes utilisateurs (classe-rencontre, FADOQ, cours pour les 55 ans et plus offerts par le CFP de Sorel-Tracy), vous devez vous référer à ces derniers pour toute question.
- Centre récréatif (locations) :** Les locations du centre récréatif sont suspendues pour les rassemblements familiaux et autres activités privées. Le badminton libre et les cours de tennis sont maintenus, pour un maximum de 25 personnes à l'intérieur. Le service de garde parascolaire est maintenu, selon les règles sanitaires en vigueur. Vous devez porter un couvre-visage (masque) et laver vos mains dès l'entrée.
- Aires de jeux et parcs :** Les aires de jeux et les parcs demeurent ouverts aux citoyens selon les heures habituelles. Les utilisateurs doivent respecter la distanciation physique et les consignes de la Santé publique.

SERVICES :

- Bibliothèque :** Les services de la bibliothèque sont maintenus, mais réduits. Vous devez porter un couvre-visage (masque) et désinfecter vos mains dès l'entrée. Maximum de 25 personnes autorisées à l'intérieur, et vous devez respecter une distance de 2 mètres. Il est important de noter que pour le moment, la bibliothèque est ouverte seulement le lundi de 19h à 20h et le mercredi de 13h à 14h.

Cours pour les aînés offerts par la municipalité

- Informatique (tablette) :** Les cours d'informatique pour les aînés sont maintenus (groupes de moins de 25 personnes) aux heures et au local habituels. Vous devez porter un couvre-visage (masque) et laver vos mains dès l'entrée.
- Club de marche animée :** La dernière activité de marche animée se terminera comme prévu le 16 octobre. Les participants doivent tout de même respecter la distanciation sociale de 2 m. Maximum de 24 participants. Le port du couvre-visage (masque) est fortement recommandé.

Activités de loisirs pour les enfants

- Labyrinthe d'Halloween :** L'activité de Labyrinthe d'Halloween prévue le 10 octobre est ANNULÉE. Une proposition de concours virtuel sera offerte sous peu aux familles.
- Dek hockey (ligue enfants) :** Le party de fin de saison pour la ligue de Dek hockey enfants est ANNULÉ. Les joutes de Dek hockey de la ligue pour enfants sont maintenues, jusqu'à la fin de la saison. Maximum de 24 joueurs et entraîneurs sur la patinoire. 1 seul parent accompagnateur par enfant est autorisé dans les gradins. Les spectateurs doivent respecter une distance de 2 mètres dans les gradins et porter un couvre-visage (masque) en tout temps.
- Maison de jeunes :** Les activités à la maison de jeunes « le Re-Pairs » sont maintenues, mais réduites. Maximum de 25 personnes à l'intérieur, et respect d'une distance de 2 mètres. Une programmation virtuelle sera également offerte en ligne aux membres sur la page Facebook de la maison de jeunes @ Maison des jeunes Ste-Victoire.

CONSEIL MUNICIPAL :

- Séances du conseil :** Les séances du conseil municipal sont maintenues et ouvertes aux citoyens. Pour les citoyens qui ne peuvent y assister, un procès-verbal préliminaire sera diffusé rapidement après la séance ordinaire du conseil. Vous devez porter un couvre-visage (masque) et désinfecter vos mains dès votre arrivée. Il est possible pour les citoyens de soumettre leurs questions pour la période de questions par courriel au : sdumont@saintevoireresorel.qc.ca